



(<https://www.aefinfo.fr/>)

Home (<https://www.aefinfo.fr/>)| Social / RH (<https://www.aefinfo.fr/depeches/social-rh/>)| Formation professionnelle (https://www.aefinfo.fr/social-rh/formation_professionnelle/)| Dépêche n°588281

"Nous proposons l'excellence en sortant du cadre" (Henri de Navacelle, Fondation Humanités, Digital et Numérique)

"Je ne comprends pas pourquoi les jeunes se formant aux métiers manuels et industriels seraient d'office exclus de l'accès à certains savoirs et à la culture." Dans un entretien accordé à AEF info, Henri de Navacelle, ancien directeur général de l'Aforp (Association pour la formation et le perfectionnement des personnels des entreprises industrielles de la région parisienne) et ex-directeur de la formation de l'UIMM (Union des industries et des métiers de la métallurgie), explique ce qui l'a conduit à créer la Fondation Humanités, Digital et Numérique, pour lutter contre les stéréotypes en soutenant des projets pédagogiques innovants qui demandent aux établissements et aux formateurs de "sortir du cadre". Après six mois d'activité, la Fondation soutient cinq dispositifs dont les bénéficiaires ne se limitent pas aux apprentis ou aux lycéens professionnels, en s'ouvrant par exemple à des demandeurs d'emploi, des personnes en détention ou encore des autistes.



Henri de Navacelle, Fondation Humanités, Digital et Numérique

AEF info : Quelle a été la genèse de votre Fondation "Humanités, digital et numérique" ?

Henri de Navacelle : Lors de mon départ à la retraite, il y a un an désormais, j'ai voulu mettre à profit mes expériences passées dans le monde de la formation professionnelle, et en particulier continuer à pouvoir soutenir des projets comme ceux que j'avais lancés lors de mes dernières fonctions en tant que directeur général du centre de formation industrielle et technologique Aforp (Association pour la formation et le perfectionnement des personnels des entreprises industrielles de la région parisienne). Je ne comprends pas pourquoi les jeunes se formant aux métiers manuels et industriels seraient d'office exclus de l'accès à certains savoirs et à la culture.

L'Aforp avait par exemple proposé l'enseignement de la philosophie ou du grec et invité les formateurs à repenser leurs pratiques pédagogiques, quitte à bousculer un peu leurs habitudes. C'est tout le projet de la Fondation : permettre la découverte des humanités classiques, mais aussi celles plus modernes via le numérique ou de nouvelles formes d'expression artistique comme le slam, dans une double logique d'ouverture au monde et de connexion à soi-même dans un parcours de formation professionnelle ou en apprentissage.

AEF info : Vous voulez donc favoriser l'innovation pédagogique et, au passage, lutter contre les stéréotypes ?

Henri de Navacelle : Exactement ! Pourquoi, en France, les bacheliers professionnels n'auraient pas le droit de faire de la philo ? C'est incompréhensible. J'ai pu constater que des travaux menés avec ces jeunes ou avec des BTS étaient d'une qualité que l'on ne retrouverait pas forcément en classe préparatoire. Dans notre pays, on s'occupe des Bac+5, beaucoup moins des apprentis ou des jeunes engagés dans des filières professionnelles qui restent vues comme des voies de relégation destinées aux manuels.

AEF info : Pourquoi les pratiques innovantes en matière de pédagogie ne concernent pas tous les publics, et notamment les jeunes en formation professionnelle qui sont surreprésentés dans les milieux populaires ?

Henri de Navacelle : D'une manière générale, il est quand même très étonnant que l'on innove si peu en pédagogie dans la formation professionnelle initiale, que cela n'intéresse pas les formateurs ou les directeurs de centres de formation. Cela est dû principalement au fonctionnement du corps professoral qui est organisé en silos. Il ne faut surtout pas sortir de son champ, de sa matière d'enseignement... C'est dommage car cette organisation, qui découle d'une peur du changement, ne permet pas des enseignements par projets transversaux. Et c'est encore plus vrai pour la formation professionnelle que pour les voies générales. La Fondation a pour ambition d'aider à rompre avec cette logique, qui n'en est d'ailleurs pas une, et donc de proposer l'excellence en sortant du cadre, en proposant des enseignements qui ne sont pas au programme, tant dans leur forme que dans leur contenu.

AEF info : Où en est votre Fondation aujourd'hui ?

Henri de Navacelle : Elle est active depuis décembre 2017. Le dossier a été très vite accepté par la Fondation de France car peu de monde s'occupe en définitive de formation professionnelle. L'originalité du projet, avec le public visé et l'ouverture aux humanités, a certainement facilité son acceptation. Nous avons pris soin d'avoir un objet assez large, qui ne se limite pas aux seuls jeunes en formation. J'ai d'ailleurs été rapidement contacté par des personnes extérieures à la formation professionnelle, comme des troupes de théâtre, des associations... J'ai aujourd'hui la conviction que la Fondation aura vocation à s'adresser à un public élargi, c'est-à-dire à l'ensemble des personnes que je considère "sous cloche", qui sont exclues de fait par le système. J'ai une conviction, la grandeur de l'Homme, une passion, l'émergence des talents.

AEF info : Ce n'était pas le projet initial. Pourquoi un tel élargissement ?

Henri de Navacelle : Je pensais au départ crouler sous les demandes de CFA car c'est un milieu que je connais bien. Cela n'est pas le cas à ce jour. Les acteurs de la métallurgie ne se sont également pas mobilisés, y compris les syndicats de salariés qui pourraient être moteurs. Il est très difficile de forcer les choses, de sortir les gens de leur zone de confort. Ce constat, que je déplore, est aussi valable pour les parents. Finalement, nous nous sommes engagés pour l'instant sur le financement de cinq projets pour un montant de près de 30 000 euros.

AEF info : Lesquels ?

Henri de Navacelle : Certains intéressent des apprentis ou des jeunes en formation, mais pas seulement. Nous travaillons par exemple avec des détenus de la centrale de Meaux sur un projet de théâtre avec une troupe de professionnels, en partenariat avec le musée de la Grande Guerre. Son objectif est de faire réfléchir

les personnes incarcérées sur leur vie en lien avec celle des poilus de la grande guerre. Un autre projet concerne la "beauté de la neuro-diversité au travail". Avec l'association Eklore, nous souhaitons mettre en avant les compétences parfois hors normes des autistes majoritairement exclus du monde professionnel, et d'en faire bénéficier les entreprises.

Deux autres projets sont engagés avec l'école Simplon. L'un vise à travailler avec des demandeurs d'emploi sur la confiance en soi grâce à l'éloquence et aux outils numériques. Le deuxième consiste à monter des ateliers de philosophie pour des jeunes suivant une formation de développeur en intelligence artificielle. Le cinquième projet est porté par une troupe de théâtre qui organise des ateliers de réflexion sur le risque avec des lycéens professionnels et des apprentis industriels de l'Aforp, ainsi que des habitants des Lilas, en Seine-Saint-Denis.

AEF info : Votre Fondation est placée sous l'égide de la Fondation de France. Êtes-vous complètement libre dans le choix des projets que vous comptez soutenir financièrement ?

Henri de Navacelle : La Fondation de France se montre enthousiaste sur les projets que nous lui avons soumis. Les projets sont validés par nos administrateurs, sachant que l'un d'eux est un représentant de la Fondation de France. C'est surtout en matière de gouvernance et d'attribution des fonds que la Fondation de France fait preuve d'une très grande vigilance en exerçant un contrôle des bénéficiaires de financement. En sont exclues par exemple les entreprises publiques et toutes celles à but lucratif. Ce contrôle est bien normal car nos fonds proviennent de dons défiscalisés de particuliers ou d'entreprises. Il ne peut être question dans notre démarche d'enrichissement personnel et la Fondation de France a édicté des règles précises concernant les personnes éligibles à son soutien ou à celui des Fondations placées sous son égide.

Branches - Secteurs professionnels (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21337>) Entreprises

(<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21338>) Formation des adultes (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21340>)

Formation des jeunes (<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21344>) Pouvoirs publics

(<https://www.aefinfo.fr/rubrique/21347>)


CONTACTER LE JOURNALISTE



SUIVRE CE SUJET



@AEFSOCIAL_RH ([HTTPS://TWITTER.COM/@AEFSOCIAL_RH](https://twitter.com/AEFSOCIAL_RH))

Dépêche n° 588281  5 min de lecture

~~Par Olivier Des industries le 28/06/2018 à 15h05~~
métallurgie

Aforp Association pour la formation et le perfectionnement des personnels des entreprises industrielles de la région parisienne

À LIRE AUSSI

Aforp Association pour la formation et le perfectionnement des personnels des entreprises industrielles de la région parisienne